

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 247-CE-1696**

concernant l'émission de diplômes

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur René Bédard,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

**DE RECOMMANDER** à l'Assemblée des gouverneurs de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 247-CE-1697**

concernant l'émission d'attestations d'études - programmes courts de premier et deuxième cycle

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la politique concernant le Cadre institutionnel des programmes courts adoptée par la résolution 173-CA-2614;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Martine Mayrand Leclerc,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE RECOMMANDER** au Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais d'émettre les attestations d'études - programmes courts de premier et deuxième cycle - aux étudiantes et aux étudiants qui ont satisfait aux exigences des programmes courts.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 247-CE-1698**

concernant l'émission de diplômes par l'Université du Québec à Montréal

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les protocoles d'entente fixant les modalités d'association entre l'Université du Québec à Montréal et l'Université du Québec en Outaouais;

**ATTENDU** l'article 115 du Règlement général 2 concernant les études de premier cycle et l'article 187 du Règlement général 3 concernant les études de cycles supérieurs et la recherche de l'Université du Québec;

**ATTENDU** les vérifications effectuées par les directrices et les directeurs de module et les responsables de programmes;

**ATTENDU** la recommandation du registraire;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de madame Caroline Cyr, appuyée par madame Caroline Collin,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE CERTIFIER** que les étudiantes et les étudiants ont satisfait aux exigences du programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits;

**DE RECOMMANDER** à l'Université du Québec à Montréal de leur octroyer le diplôme correspondant au programme auquel elles et ils s'étaient inscrites et inscrits.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 247-CE-1699

concernant le projet de modification du programme de maîtrise en éducation - Profil recherche - 3701; profil professionnel - 3702

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la trente-septième réunion de la Sous-commission des études, en date du 17 mai 2006, et la résolution 37-SCE-77 alors adoptée donnant à la Commission des études un avis favorable concernant le projet de modification du programme de maîtrise en éducation;

**ATTENDU** le document *Projet - Maîtrise en éducation, concentration orthopédagogie*;

**ATTENDU** la résolution 57-MEDU-13 du Comité du programme de maîtrise en éducation, en date du 3 mai 2006, approuvant le projet de modification;

**ATTENDU** la résolution UQO-DES-06-46-245 de l'Assemblée départementale du Département des sciences de l'éducation, en date du 10 mai 2006, adoptant les nouveaux cours du programme;

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications au programme;

**ATTENDU** les cours prévus au programme;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Bergeron, appuyée par madame Catherine Lanaris,

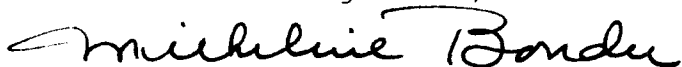
**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de modification du programme de maîtrise en éducation - Profil recherche - 3701; profil professionnel - 3702;

**DE DEMANDER** au doyen des études d'assurer les concordances requises et nécessaires avec les programmes concernés de cycles supérieurs de notre Établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 247-CE-1700**

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en arts et en design - 7917

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** l'extrait du procès-verbal de la trente-septième réunion de la Sous-commission des études, en date du 17 mai 2006, et la résolution 37-SCE-78 alors adoptée donnant à la Commission des études un avis favorable concernant le projet de modification du programme;

**ATTENDU** le document *Projet de modification - Baccalauréat en arts et design (7917)*;

**ATTENDU** la résolution CÉArt-2006-1 du Conseil de l'école des arts, en date du 12 avril 2006, approuvant le projet de modification;

**ATTENDU** les résolutions UQO-APÉMI-SP-06-01-02 et UQO-APÉMI-06-07-24 de l'École multidisciplinaire de l'image, en date du 22 février et du 23 mai 2006, adoptant les cours du programme;

**ATTENDU** le triptyque présentant les modifications au programme;

**ATTENDU** les cours prévus au programme;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Bergeron, appuyée par madame Denyse Côté,

**IL EST RÉSOLU :**

**D'APPROUVER** le projet de modification du programme de baccalauréat en arts et en design - 7917, et ce, sous réserve de l'approbation des coûts d'implantation par le Conseil d'administration;

**D'APPROUVER** le programme de mineure en cybermuséologie à titre de programme de certificat (certificat en cybermuséologie);

**COMMISSION DES ÉTUDES****RÉSOLUTION 247-CE-1700**

concernant le projet de modification du programme de baccalauréat en arts et en design - 7917

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**DE DONNER** un avis favorable au Conseil d'administration concernant l'ouverture et l'implantation du programme de certificat en cybermuséologie à compter du trimestre d'automne 2007;

**DE DEMANDER** au doyen des études d'assurer les concordances requises et nécessaires avec les programmes concernés de premier cycle de notre Établissement.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 247-CE-1701**

concernant le projet de modification de la *POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DE L'EXPRESSION FRANÇAISE ÉCRITE CHEZ LES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS*

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 37-SCE-76 adoptée, en date du 17 mai 2006, donnant à la Commission des études un avis favorable concernant le projet de modification de la politique;

**ATTENDU** la demande du registraire adressée au doyen des études et relative à l'exclusion de certains candidats français à la vérification des compétences linguistiques;

**ATTENDU** la consultation menée par le doyen des études auprès du secrétaire général;

**ATTENDU** le tableau présentant les modifications;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Bergeron, appuyée par monsieur René Bédard,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au Conseil d'administration concernant le projet de modification de la *POLITIQUE RELATIVE À LA QUALITÉ DE L'EXPRESSION FRANÇAISE ÉCRITE CHEZ LES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu

**COMMISSION DES ÉTUDES**

**RÉSOLUTION 247-CE-1702**

concernant le projet de suspension des admissions aux trimestres d'été pour le programme de certificat en informatique de gestion - 4108

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** la résolution 2006-CMI-010 du Conseil de module de l'informatique, en date du 25 mai 2006, décidant de suspendre les admissions aux trimestres d'été pour le programme de certificat en informatique de gestion;

**ATTENDU** les explications du doyen des études;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Bergeron, appuyée par madame Denyse Côté,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE DONNER** un avis favorable au Conseil d'administration concernant la suspension des admissions aux trimestres d'été pour le programme de certificat en informatique de gestion - 4108, et ce, à compter du trimestre d'été 2007.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu



## COMMISSION DES ÉTUDES

### RÉSOLUTION 247-CE-1703

concernant la formation d'un comité en vue de poursuivre la réflexion sur la confection de la grille horaire

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**ATTENDU** les changements apportés à la grille horaire utilisée aux trimestres d'automne et d'hiver;

**ATTENDU** les discussions de la Commission des études à ce sujet au cours de ses dernières réunions et la volonté de celle-ci qu'une réflexion soit poursuivie sur cette question;

**ATTENDU** l'intérêt de placer les enjeux pédagogiques au centre de cette réflexion;

**ATTENDU** la recommandation du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

**ATTENDU** les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Martine Mayrand Leclerc,

**IL EST RÉSOLU :**

**DE NOMMER** les personnes suivantes, membres du Comité sur la grille-horaire :

- Caroline Collin, étudiante, Maîtrise en développement régional et membre de la Commission des études
- Étienne Simard, étudiant, Maîtrise en développement régional
- Félix-Antoine Simard, étudiant, Baccalauréat en administration
- Caroline Cyr, chargée de cours, Département de psychoéducation et de psychologie et membre de la Commission des études
- Robert Legris, chargé de cours, Département des sciences administratives
- Denyse Côté, professeure, Département de travail social et des sciences sociales et membre de la Commission des études
- Elmoustapha Najem, professeur, Département de relations industrielles

**DE DÉSIGNER** la professeure Denyse Côté, présidente du Comité;

**DE DEMANDER** au doyen des études de désigner une personne afin de fournir le support requis aux travaux du Comité;

**COMMISSION DES ÉTUDES****RÉSOLUTION 247-CE-1703**

concernant la formation d'un comité en vue de poursuivre la réflexion sur la confection de la grille horaire

---

adoptée par la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa deux cent quarante-septième réunion, tenue le jeudi 15 juin 2006, au pavillon Alexandre-Taché, au 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean-R.-Messier, au local E-2300.

**DE MANDATER** le Comité afin :

- a) de poursuivre la réflexion sur l'établissement d'une grille horaire tenant compte au mieux des divers paramètres d'aménagement du temps pour l'ensemble des membres de la communauté universitaire;
- b) d'accorder une priorité supérieure aux enjeux pédagogiques et humains dans sa réflexion;
- c) de solliciter des avis de la communauté universitaire selon le modèle que le Comité identifiera;
- d) d'informer régulièrement la Commission des études de l'avancement des travaux;
- e) de déposer un rapport final auprès de la Commission des études en novembre 2006.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le secrétaire général,



Micheline Bondu